

# MIONS *le mag*



I Dossier Budget 2020

## **Un budget dans la continuité malgré l'épreuve COVID-19**



Ville de  
**MIONS**

# Retour en images

## Cérémonies du 14 juillet et du 23 août

De belles cérémonies commémoratives ont pu se tenir cet été malgré un contexte sanitaire difficile et un protocole strict à respecter.

Une gerbe a été déposée au monument du parc Monod pour célébrer le 14 juillet, suivi d'un apéritif républicain.



De même, une gerbe a été déposée au monument aux morts de la rue du 23 août en mémoire des événements tragiques qui ont marqué l'Histoire de Mions le 23 août 1944.



Plusieurs artistes sont venus égayer l'été à Mions grâce au Festival Les Miaulants !

De tout horizon, quartier par quartier, toujours en extérieur, de juillet à fin août. Un grand bravo à eux et merci pour l'ambiance !



## sommaire

Actualités	p.4-5
Prévention	p.6
Economie-Emploi	p.7
Génération	p.8-9
Travaux	p.10
Urbanisme	p.11
Cadre de vie	p.12-13
Dossier	p.14-19
Culture	p.20-21
Animations	p.22
Associations	p.23-25
Expressions politiques	p.26
Retour en images	p.27

Magazine municipal  
d'information de la ville de Mions  
Parution bimestrielle, éditée à  
6500 exemplaires

- Directeur de publication :  
Claude Cohen
- Rédaction : Service  
communication, Cabinet du  
Maire.
- Photographies : Service  
communication, Adobe Stock.
- Charte graphique : Sitbon et  
associés
- Mise en page : Service  
communication
- Impression : Riccobono



Chères Miolandes, chers Miolands,  
L'année 2020 restera marquée par la crise du COVID. L'hypothétique risque pandémique est devenu réalité. Du jour au lendemain, nos quotidiens ont été affectés par un ennemi invisible, remettant en question les projets de demain. C'est dans ce contexte particulier que vous avez décidé de renouveler votre choix pour une équipe expérimentée, présente et disponible. Nous vous remercions de votre confiance. Dans la continuité de ce que nous avons réalisé depuis 2014, de nombreux projets verront le jour malgré un contexte particulier d'incertitude questionnant leur planning de lancement, comme pour le gymnase par exemple.



**Claude COHEN**  
Maire de Mions

Conseiller  
métropolitain

Élus, habitants, professionnels... Nous devons tous apprendre à vivre avec le risque. Nous avons une pensée pour toutes les familles touchées par cette crise que ce soit au niveau familial, financier ou professionnel. Pour notre municipalité, ce mot de solidarité trouve tout son sens dans cette période particulière. C'est grâce à l'investissement de chacun que nous arriverons à améliorer le quotidien de notre ville.

La COVID n'est pas sans rappeler d'autres problèmes qui pèsent sur nous à savoir les canicules récurrentes,

le moustique tigre, le frelon asiatique... L'environnement change et nous devons nous adapter. La ville depuis 2014 agit, mais face à la nature, le temps de l'action est différent et son efficacité se mesure sur le long terme. Ces 6 ans à venir seront l'opportunité de continuer à faire de notre ville une référence en matière de gestion des risques et de prise en compte des changements climatiques. En cette rentrée, nous vous demandons la plus grande prudence et comptons sur vous pour respecter et faire respecter les gestes barrières. Mions pour le moment a été relativement épargnée et protégée. Mais l'arrêté municipal relatif à l'obligation du port du masque qui vient d'être pris va bien en ce sens. Par le respect de l'ensemble des mesures d'hygiène nous allons pouvoir limiter les risques.

La vie continue mais facilitons ce quotidien en agissant avec mesure et civisme. Par nos comportements, agissons de façon à éviter un 2<sup>ème</sup> confinement général ! Restons vigilants.

Belle rentrée à tous et encore merci pour votre soutien !

Votre Maire  
**Claude Cohen**



## conseils municipaux

C.M. du 10/07

- Protection fonctionnelle du Maire.

C.M. du 16/07

- Débat sur les orientations budgétaires et vote du budget 2020.
- Vote des subventions aux associations.
- Vote des taux d'imposition 2020.
- Prime COVID pour les salariés municipaux (voir dossier pages 14).
- Acquisition d'une parcelle (voir article page 11).

C.M. du 31/07

- Désignation des délégués des Conseils municipaux et de leurs suppléants pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020.



**Retrouvez l'intégralité des conseils municipaux en vidéo sur le site de la Ville**

[www.mions.fr](http://www.mions.fr)



## Accueils des services municipaux

En mairie et dans l'ensemble des bâtiments municipaux, le port du masque est obligatoire.

L'appel téléphonique et le contact par mail doivent être privilégiés. Un rendez-vous physique pourra vous être donné en fonction de votre demande.

**Accueil mairie :**

☎ 04 72 23 62 62

✉ [population@mions.fr](mailto:population@mions.fr)

**Contacts des différents services municipaux disponibles sur :**

[www.mions.fr](http://www.mions.fr)

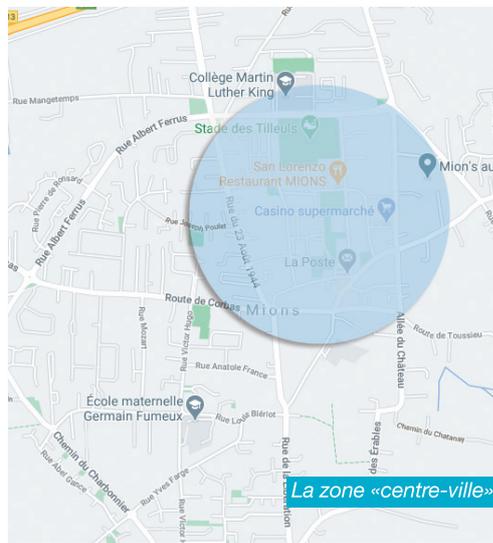


## COVID-19

### Port du masque obligatoire dans le centre-ville et des zones délimitées

**Pour votre sécurité et celle des autres et pour limiter la propagation du virus, la Ville de Mions a pris un arrêté dès le jeudi 20 août pour rendre obligatoire le port du masque dans les zones suivantes :**

- le centre-ville de la commune,
- les parcs et jardins publics,
- les abords de tous les établissements recevant des mineurs : groupes scolaires, collège, crèches, centre de loisirs, RAM,
- les abords de tous les commerces et des services publics et assimilés : CATEM, maison de la Métropole, résidence Marianne, gymnases...,
- les abords des zones de regroupement potentiel comme les arrêts de bus,
- ainsi qu'en cas de regroupement de plus de 10 personnes réalisé conformément aux restrictions nationales (distanciation et gestes barrières).



A noter qu'un **arrêté préfectoral** du 21 août rend également obligatoire le port du masque dans tout le département **pour tout rassemblement, réunion ou activité organisés sur la voie publique** ou dans un lieu ouvert au public mettant en présence de manière simultanée **plus de 10 personnes**.

L'arrêté municipal restera en vigueur jusqu'au 31 octobre et jusqu'à nouvel ordre. Cette obligation ne concerne pas les enfants âgés de moins de 11 ans et les personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical justifiant de cette dérogation.

**Protégeons-nous, protégeons les autres.**



## MOBILITÉ

### Bonne nouvelle !

**Le bus C25, qui dessert le nord de Mions (route de Mions, les Meurières...) verra prochainement son offre renforcée :**

#### > Plus de fréquence :

- en semaine, fréquence de 11 minutes en heures de pointe (au lieu de 12), soit 9 courses supplémentaires ;
- les samedis après-midis, fréquence de 12 minutes (au lieu de 15), soit 20 courses supplémentaires ;

#### > Plus de capacité d'accueil durant les périodes estivales : des bus articulés remplaceront les bus simples.

La date de mise en œuvre reste encore à préciser. Ces adaptations contribueront à améliorer la qualité de service du réseau et se traduiront par un coût annuel de 236 000 € pour le SYTRAL. L'été dernier, c'est la ligne 87 qui avait déjà été renforcée. L'équipe municipale continuera d'œuvrer auprès du SYTRAL pour renforcer l'offre de transports sur son territoire.

## VIE ASSOCIATIVE

### Forum des Associations annulé : retrouvez en ligne le guide des associations !

**En raison de la crise sanitaire et pour la sécurité de tous, le Forum des Associations qui réunit chaque année plus de 50 associations et attire plus de 2000 visiteurs a été annulé.**

Pour vos inscriptions, il vous faudra **prendre contact directement avec l'association** de votre choix. Justement, si vous ne savez quelle activité choisir pour cette année, vous découvrirez bientôt sur le site internet de la Ville **le guide des associations 2020-21.**

[www.mions.fr](http://www.mions.fr)



## PASS'LOISIRS

**Comme chaque année, l'offre du Pass'Loisirs est renouvelée.**

Le Pass'Loisirs est une aide financière «coup de pouce» mis en place par la Ville pour l'adhésion de votre enfant (âgé de moins de 18 ans) à une association miolande sous convention. Le montant de l'aide varie de 20 € à 80 € en fonction du quotient familial avec un montant minimum restant à la charge des familles.

Le dossier est à faire valider auprès du Service des Sports, au 1<sup>er</sup> étage de la Maison des Associations, 7-9 allée du château. **Dès le 8 septembre et au plus tard le 16 décembre > les mardis et mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Le Pass'Loisirs vous sera délivré uniquement sur rendez-vous.**

☎ 04 72 23 26 22 @ sports@mions.fr

**Liste des associations conventionnées et des pièces à fournir disponibles sur le site internet de la Ville.**

*n.b : aucune photocopie ne vous sera faite sur place.*

[www.mions.fr](http://www.mions.fr)

## CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

**Vous avez récemment emmenagé à Mions ?**

Il est encore temps de vous inscrire à la matinée dédiée à votre accueil qui aura lieu **samedi 5 septembre à 10h au centre de loisirs.**

**Au programme :** café d'accueil, visite guidée de la commune en bus, apéritif, rencontres et échanges entre Miolands et élus.

Si la météo le permet, le pot d'accueil se fera en extérieur.

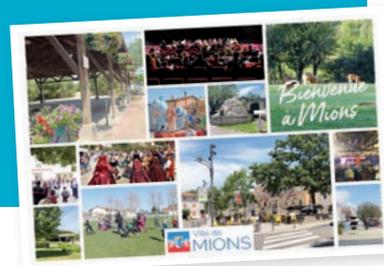
Matinée riche en informations et ambiance conviviale garantie : l'occasion de rencontrer d'autres Miolands !

Pour participer à cette matinée, merci de vous inscrire auprès du service communication. (*Sous réserve des places disponibles.*)

☎ 04 72 23 62 43

@ communication@mions.fr

**Port du masque obligatoire.**



## PREMIERS SECOURS

### 3 nouveaux défibrillateurs 24h/24

3 nouveaux défibrillateurs accessibles 24h/24 ont été installés.

Ils se situent respectivement sur les parvis des écoles Joliot-Curie, Germain-Fumeux et Louis-Pasteur. Un défibrillateur accessible 24h/24 avait déjà été posé en 2019 sur le parvis de la Mairie, ce qui porte à 4 le nombre de défibrillateurs accessibles 24h/24. Tous les équipements sportifs de la ville (stades et gymnases) sont équipés. **Au total, ce sont 29 défibrillateurs qui équipent la ville.** Vous pouvez retrouver leurs emplacements sur [www.mions.fr](http://www.mions.fr) rubrique Info > Santé.

**Ces appareils peuvent être utilisés par le grand public et ne nécessitent pas de connaissance médicale particulière car ils sont automatisés.** Ils donnent des instructions vocales à suivre pas à pas. Les défibrillateurs automatisés possèdent un logiciel intégré qui reconnaît les troubles du rythme nécessitant une défibrillation.

Ils sont tous identifiés dans l'application de premier secours dont la Ville est partenaire «**Permis de Sauver**» ou encore «**Staying alive**». L'ensemble des défibrillateurs extérieurs est sous protection caméras et géolocalisation.



#### Témoin d'un arrêt cardiaque, comment réagir ?

Les gestes de premiers secours réalisés le plus tôt possible permettent d'augmenter les chances de survie.

#### 3 RÉFLEXES

■ **Appeler à l'aide autour de soi et prévenir les secours.**

Appeler le 15 (SAMU) ou le 112 d'un portable

■ **Commencer immédiatement le massage cardiaque.** Effectuer 30 compressions thoraciques puis 2 insufflations buccales et ainsi de suite jusqu'à la mise en place du défibrillateur.

■ **Chercher si un défibrillateur est disponible** à proximité et si oui, aller le chercher aussi vite que possible. Continuer le massage cardiaque.

**Ne pas arrêter de masser** lors de la pose du défibrillateur.

**S'écarter** (ne pas toucher la victime) pendant que le défibrillateur analyse le rythme cardiaque.

**Se conformer aux indications du défibrillateur** (choc effectué, massage à poursuivre...) jusqu'à la prise en charge des secours médicalisés.

## Sessions «Gestes qui sauvent»



### SE FORMER AUX GESTES QUI SAUVENT : UN ACTE CITOYEN

Chacun d'entre nous peut être confronté, à n'importe quel moment et n'importe où, à un accident, un arrêt cardiaque. Alerter, masser, défibriller, poser un garrot sont des gestes simples qui s'apprennent.

Quelques heures de formation suffisent.

Après plus de 1000 citoyens formés entre 2014 et 2020, l'objectif donné est de former 3000 citoyens sauveteurs sur les 6 années à venir.

#### Prochaine session de formation gratuite :

Le **samedi 19 septembre** et le **samedi 17 octobre** de 10h à 12h à la Maison des Séniers.

**Inscription :** @ communication@mions.fr ☎ 04 72 23 62 43

Accessible à partir de 11 ans. Port du masque obligatoire.





## ÉVÉNEMENT

### 5<sup>ème</sup> édition des Découvertes Economique de Mions

Mercredi 25 novembre au Centre culturel Jean-Moulin

Entreprises de Mions, venez faire la promotion de votre entreprise et de vos activités en participant à la 5<sup>ème</sup> édition des DEM !

Lors d'une soirée conviviale organisée en deux temps, un *speed meeting* suivi d'un cocktail, vous aurez la possibilité de découvrir vos interlocuteurs économiques de proximité, présenter votre entreprise, vos savoir-faire et vos projets aux entreprises des zones d'activités de la ville mais aussi booster votre réseau local et saisir de nouvelles opportunités.



Vous souhaitez participer à cette rencontre qui réunit chaque année de plus en plus d'entreprises ?

> Contactez le service Économie

@ [economie@mions.fr](mailto:economie@mions.fr)

☎ 04 72 23 62 50

## NOUVEAU

### Broderie et confection



L'atelier de Laurène, basé sur Mions, personnalise vos vêtements de travail, vêtements d'image, tenues de sport, accessoires, linge de maison, cadeaux de naissance... par broderie et sur tous supports. Une confection artisanale locale avec la qualité professionnelle !

i [www.latelierdelaurène.fr](http://www.latelierdelaurène.fr)

## Ateliers retour à l'emploi



Chaque mercredi, de 14h à 17h, dans le local ECO de la Mairie.

Ouvert gratuitement à tous les Miolands, demandeurs d'emploi, étudiants, personnes en reconversion professionnelle, salariés, retraités...

Port du masque obligatoire.

Inscriptions : ASPIE au 04 78 21 26 98  
accueil@aspie-stprieist.org

#### → ATELIER RECHERCHE D'EMPLOI

2 septembre  
30 septembre  
28 octobre

#### → CRÉER ET GÉRER SA BOÎTE MAIL

16 septembre  
14 octobre

#### → RÉDIGER UN CV / UNE LETTRE DE MOTIVATION

9 septembre  
7 octobre  
4 novembre

#### → ATELIER SIMULATION D'ENTRETIEN

23 septembre  
21 octobre



## ANIMATIONS SUR VOTRE MARCHÉ

Animations-dégustations par «Le Primeur de mes Envies» avec la participation des primeurs M. et M<sup>me</sup> Campeggia.

**Samedi 12 septembre** : les raisins > Dégustations de brochettes et de smoothies de raisins.

**Samedi 26 septembre** : les producteurs «Prince de Bretagne». > Dégustation de différentes variétés de crudités.

**Samedi 17 octobre** : les légumes régionaux. > Dégustation de différents fruits et légumes régionaux, l'ensemble toujours accompagné des conseils d'une diététicienne.



## Aide à la création d'entreprises

**Envie de créer votre entreprise et d'être votre propre patron ?**

Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé et gratuit grâce aux permanences «création et développement d'entreprise».

> Permanences tous les lundis après-midi, sur rendez-vous.

> Dans le local Mions Eco au rez-de-chaussée de la Mairie.

Port du masque obligatoire.  
Renseignements ASPIE :

@ [accueil@aspie-stprieist.org](mailto:accueil@aspie-stprieist.org)

☎ 04 78 21 26 98

## SCOLAIRE

### Les chiffres clés de la rentrée

*Ce sont 1580 élèves qui font leur rentrée à Mions au sein des 4 groupes scolaires de la ville ce mois de septembre 2020.*

En maternelle, ce sont **570** élèves qui investissent 23 classes, soit une moyenne de près de 25 élèves par classe.

En élémentaires, du CP au CM2, **1010** élèves investissent 41 classes d'élémentaires, soit une moyenne de 25 élèves par classe.

L'école qui comptabilise le plus d'élèves est celle du centre-ville, Joseph-Sibuet.

Les effectifs sont en légère baisse par rapport à l'année dernière, mais le nombre de classe reste le même, ce qui permet aux enfants de ne pas être trop nombreux par classe et de travailler dans de bonnes conditions.



Bienvenue à M<sup>me</sup> Audrey Janssens, nouvelle Directrice de l'école élémentaire Pasteur.



#### AIRES DE JEUX

■ Après des travaux d'extension terminés à l'été 2019, **l'école Germain-Fumeux** accueille de nouveaux jeux pour les enfants dans sa cour maternelle. Les traçages ont récemment été refaits dans la cour élémentaire avec un panier de basket neuf.



■ Une nouvelle aire de jeu a été installée au printemps dernier sur le **parking de la Magnanerie**, à proximité immédiate du centre-ville.

■ Les cheminements ont été refaits à neuf au **square Horni-Porcenice**, près de la Halle, qui offre aussi une belle aire de loisirs pour tous !



#### BACHELIERS PRIMÉS

*Mention Très Bien au Bac en 2020 ?*

A Mions, les bacheliers primés sont des bacheliers récompensés ! **Si tu as eu la mention Très Bien au baccalauréat 2020, toute filière confondue, la Ville te récompense et t'offre la somme de 150€ !**

Pour cela, merci de te faire connaître auprès du Mions Accueil Familles **avant le 30 septembre** et de leur envoyer les justificatifs suivants :

- Pièce d'identité,
- Taxe d'habitation accompagnée d'une attestation d'hébergement des parents,
- Copie du diplôme du Baccalauréat,
- Certificat de scolarité du lycée mentionnant l'adresse du jeune bachelier et l'obtention de sa mention au Baccalauréat,
- R.I.B OU R.I.P au nom du jeune lauréat.

**Mions Accueil Familles**

📧 [accueilfamilles@mions.fr](mailto:accueilfamilles@mions.fr)

☎ 04 72 23 61 41



## JEUNESSE

### Coup de pouce de la Ville pour obtenir son BAFA

*Tu as entre 17 et 25 ans, tu es Mioland(e) et motivé(e) pour t'occuper d'enfants pendant les vacances scolaires ou les mercredis ?*

La Ville peut t'aider à financer une partie de ta formation et valider ton stage pratique. Seule contrepartie à l'obtention de cette aide financière : t'engager à travailler pendant une année au centre de loisirs, les mercredis et/ou les vacances scolaires. Une fois ta candidature déposée, la directrice du Centre de Loisirs te recevra pour échanger sur tes motivations.



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

### Le sais-tu ?

**La Région peut également t'aider à financer ton BAFA !**

Les jeunes qui effectueront une mission d'engagement volontaire proposée par une association identifiée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et œuvrant dans des domaines comme la lutte contre la pauvreté, l'aide aux personnes malades ou handicapées, le lien entre les générations, verront leur engagement récompensé : **la Région pourra financer une partie du BAFA (200€).**

**Bon à savoir :** cette aide peut également être possible pour le permis de conduire.

 [www.jeunes.auvergnerhonealpes.fr](http://www.jeunes.auvergnerhonealpes.fr)

Dépose ton CV et ta lettre de motivation au Service Jeunesse :

CATEM – 57, rue des Brosses  04 62 23 61 44  [accueilfamilles@mions.fr](mailto:accueilfamilles@mions.fr)

## Seniors

### ÉDITION 2020 DE LA SEMAINE BLEUE

*Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire, un enjeu pour l'après COVID.*

« Vivre chez soi », dans son territoire est de plus en plus identifié comme une des clés les plus déterminantes du bien vivre et bien vieillir. C'est le thème de la Semaine Bleue pour cette année 2020. La Semaine Bleue est la Semaine Nationale des Personnes âgées. Chaque année, des manifestations sont organisées dans toute la France pour marquer l'évènement.

A Mions, nos seniors exposent leurs savoir-faire, leurs œuvres... Que vous soyez artiste, peintre, couturière, sculpteur ou tout autre art manuel, n'hésitez pas à venir exposer ou vendre !

L'évènement se déroulera **du 5 au 9 octobre au Centre Culturel Jean-Moulin.**

Pour participer, veuillez contacter M. Pierre Mathonière à la Résidence Marianne.  04 78 20 80 38

 [www.mions.fr](http://www.mions.fr)



### Thé dansant

Pour marquer la semaine, **un thé dansant se tiendra le mercredi 7 octobre à 14h au Centre Culturel Jean-Moulin.**

Gratuit - Réservez aux seniors miolands de plus de 70 ans. Merci de venir retirer votre ticket **avant le vendredi 2 octobre**, toujours auprès de M. Pierre Mathonière à la Résidence Marianne.  04 78 20 80 38

**Port du masque obligatoire.**

*A ce jour, malgré un contexte sanitaire tendu, les manifestations sont maintenues. Sous réserve des directions gouvernementales. Nous vous informerons en cas de changement.*

## JOLIOT-CURIE

Des travaux de sécurisation piétonne, retardés par la crise du COVID, ont commencé dans le quartier Joliot-Curie.

■ Élargissement du trottoir pour garantir les normes d'accessibilité et sécuriser les cheminements piétons

■ Création d'un plateau ralentisseur à l'intersection rue Joliot-Curie / rue Jacques Brel pour faire ralentir les véhicules à proximité du groupe scolaire

■ Enfouissement des réseaux électriques d'éclairage pour contribuer à l'embellissement du quartier.

■ Création de 2 espaces verts avec mise en lumière  
*Travaux financés par la Métropole de Lyon et la Ville de Mions.*



## LES MEURIÈRES

### Embellissement et sécurisation

La chaussée et les trottoirs au carrefour de la Rue du 23 août et de la Route de Saint-Priest, proches de l'autopont qui relie Mions à Saint-Priest, ont été refaits à neuf cet été. Mis aux normes pour les personnes à mobilité réduite, les trottoirs permettent ainsi davantage de sécurité pour les cheminements des piétons. Le passage piéton a également été repris pour une meilleure visibilité.



## CENTRE-VILLE

### L'avenue des Tilleuls à neuf !

**Les travaux s'achèvent bientôt sur l'Avenue des Tilleuls. Les dernières finitions, marquages et plantations sont en cours.** Ces aménagements, d'un montant total de plus de 2,7 millions d'euros, financés par la Métropole, consistent en des opérations visibles mais aussi souterraines :

- > les lignes électriques ont été enfouies,
- > les canalisations d'eau potable ont été renouvelées,
- > des trottoirs aux normes PMR, tout en permettant la mise en accessibilité des arrêts de bus, ont été créés. Les cheminements piétons sont désormais sécurisés de part et d'autres de l'avenue,
- > un parvis a été créé devant le collège et un dépose-minute matérialisé,
- > des pistes et des bandes cyclables composent l'avenue, pour favoriser les déplacements doux sur cet artère stratégique de la ville qui dessert collège, gymnase, stade...
- > des places de stationnement ont été créées le long de l'avenue

Enfin, la végétalisation, arbres et plantations ornent l'avenue pour un cadre de vie des plus agréables et qui sécurisent les cheminements piétons.

## BATIMENTS MUNICIPAUX

### CATEM



Le centre technique municipal, dit CATEM, situé 57 rue des Brosses, est actuellement en travaux pour une meilleure accessibilité et un meilleur accueil du public.

Les services municipaux qui siègent au CATEM sont le Pôle Aménagement et Développement du territoire avec les services techniques, espaces verts, cadre de vie, développement durable, urbanisme et économie. Mais aussi le Pôle Famille, avec les services scolaires, jeunesse et la cuisine centrale.

Les accueils du CATEM se font uniquement sur rendez-vous.

@ urba@mions.fr ☎ 04 72 23 62 66

@ padt@mions.fr ☎ 04 72 23 62 60

@ accueilsfamilles@mions.fr ☎ 04 72 23 61 41

i [www.mions.fr](http://www.mions.fr)



## Préserver les terres agricoles

La Ville de Mions se caractérise historiquement comme beaucoup de communes de l'Est Lyonnais par de grandes terres agricoles. Celles-ci sont surtout présentes au sud du territoire, vers le quartier Croix-Rouge, à la limite des communes de Toussieu, Chaponnay et Saint-Pierre de Chandieu.

Une partie de ces terres agricoles sont des périmètres classés PENAP (Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains) par la Métropole. Les périmètres PENAP sont des zonages permettant de figer la vocation agricole et/ou naturelle des terrains sur les documents d'urbanisme (PLU-H). Ils permettent également la mise en place de projets de développement rural afin notamment de pérenniser et dynamiser l'activité agricole.

C'est en ce sens que la Ville de Mions a répondu à l'appel à projets PENAP lancé par la Métropole. Les terres agricoles ont été grignotées ces dernières années au profit de l'urbanisation, ce que la Ville ne souhaite plus. Pérenniser le foncier du territoire en faveur de l'agriculture, c'est aussi souhaiter privilégier l'agriculture locale, viser les circuits courts d'approvisionnement, de production et de consommation locale. Par exemple, élaborer des repas aux écoliers miolands par des produits nés et élaborés sur les terres miolandes !



Répondre à l'appel à projets PENAP ce n'est pas seulement et simplement préserver les terres agricoles. C'est aussi agir pour un territoire plus sécurisé face aux risques de ruissellement qui causent des inondations. Par la création d'aménagements adéquats (haies, fossés, digues, bandes enherbées, bandes infiltrantes...) il est possible d'agir pour diminuer ces risques. La lutte contre le ruissellement permet aussi de conserver des terres agricoles de qualité.

En complément de ces objectifs, c'est préserver la qualité environnementale et la biodiversité, pérenniser et renforcer la trame verte sur laquelle la Ville travaille depuis plus d'un an, et enfin conserver l'identité de la commune et protéger son patrimoine paysager. De multiples possibilités peuvent être envisagées par l'acquisition de terres agricoles : laisser en prairie, mettre à disposition les terres pour des agriculteurs (par exemple, la commune a mis à disposition une parcelle vers le centre de loisirs pour qu'un apiculteur

Nouveau

### LA CHARTE DE L'URBANISME DURABLE

Afin d'améliorer la qualité des opérations publiques et privées réalisées sur le territoire communal, la Ville a rédigé une charte de l'urbanisme durable, socle de référence partagé et co-construit visant à garantir une meilleure qualité des projets. A retrouver prochainement sur :

 [www.mions.fr](http://www.mions.fr)

 [urbanisme@mions.fr](mailto:urbanisme@mions.fr)

### LE GUIDE DES ERP

Entreprises, commerces et tout bâtiment recevant du public, la Ville va prochainement vous remettre un guide des bonnes pratiques pour vous conseiller et vous aider dans vos démarches de travaux.

Renseignements :

 [economie@mions.fr](mailto:economie@mions.fr)



y installe ses ruches), sensibiliser les habitants à travers des parcours ludiques de découverte...

Deux agriculteurs de la ville ont également répondu à l'appel à projets PENAP. Les aides peuvent être diverses comme notamment l'aide à l'acquisition de matériel agricole. Les agriculteurs intéressés peuvent contacter le service économie.

 [economie@mions.fr](mailto:economie@mions.fr)

## La Ville propriétaire de terres agricoles

La Ville s'est portée acquéreur auprès de la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) pour acheter une parcelle de terres agricoles d'une superficie totale de près de 4000 m<sup>2</sup>, située impasse de la Roche, au sud de Mions. Elle est classée en zone agricole au PLU-H et comprend un espace végétalisé à valoriser. C'est la deuxième terre agricole que la commune acquiert après celle près du centre de loisirs où les ruches ont été installées.

Acquérir cette parcelle pour la commune c'est vouloir :

- lutter contre le ruissellement et prévenir les inondations
- préserver la biodiversité par la restauration de la trame verte
- maintenir l'activité agricole sur la commune.

Le dossier porté auprès de la Métropole dans le cadre de l'appel à projet PENAP permettrait d'obtenir une aide financière pour l'acquisition de cette parcelle et son entretien.

## ÉVÉNEMENT

### OPERATION NETTOYONS LA NATURE

*Pour la septième année consécutive, la Ville de Mions mène l'opération «Nettoyons la nature», un événement d'envergure nationale mené à l'initiative des centres E.Leclerc et en partenariat avec l'association Randossage (voir article p. 24).*

Le principe de cette action ? Vous demander d'offrir un peu de votre temps pour accomplir un acte citoyen en nettoyant un site souillé de déchets. Inutile pour cela de vous munir de vos propres accessoires, tout est prévu dans le «kit nettoyeur de la nature» qui vous sera remis le jour J !

Préservez notre environnement et rendons notre ville plus propre !

Pour participer, rendez-vous **samedi 26 septembre à 8h30** sur le parking de la Mairie.

Inscription : service  
Développement Durable

☎ 04 72 23 26 50

@ dd@mions.fr



Lors de l'édition 2019

## ORDURES MÉNAGÈRES

### Changement des jours de collecte

A partir du **mardi 15 septembre 2020**, les jours de collecte des déchets pour les ordures ménagères et pour le tri changent.

Les ordures ménagères seront ramassées **le mardi et le vendredi**. La collecte du tri sera assurée le jeudi.

Toutes les rues de Mions sont concernées par ce changement.

## A partir du mardi 15 septembre 2020

## je suis collectée

[ le mardi et  
le vendredi  
à partir de 6 heures ]

[ le jeudi  
à partir de 6 heures ]

[www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)

**GRANDLYON**  
la métropole

## DÉCLARATION DES RUCHES

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur.

Toute colonie doit être déclarée, quelle que soit sa taille.

+ d'infos sur : [www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr)





## Semaine du développement durable

*Au programme, pour tous les âges et pour tous les goûts :*

### ■ MERCREDI 23 SEPTEMBRE

> à 11h : spectacle jeune public, dès 4 ans «**le Roi Navet**» (duo théâtre, compagnie Germ36) dans les jardins de la médiathèque, entrée libre sur inscription @ culture@mions.fr

> à 20h : projection du film «Homo Botanicus» de Guillermo Quintero suivie d'une séance-débat avec le réalisateur. Entrée libre sur inscription @ culture@mions.fr

### ■ VENDREDI 25 SEPTEMBRE À 20H : spectacle «Planté.e.s»

Lieu-surprise, rendez-vous à la Maison des Associations ! Entrée libre sur inscription @ culture@mions.fr

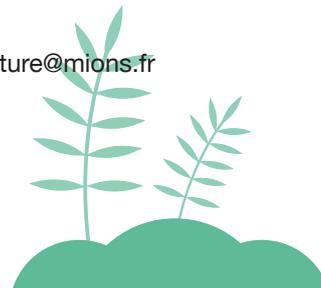
### ■ SAMEDI 26 SEPTEMBRE À 8H30 : opération «Nettoyons la Nature». (voir article p. 12)

+ Une exposition sur l'évolution du climat à Mions.

+ Des interventions avec la LPO, partenaire de la Ville, sont également prévues auprès des enfants dans les écoles et pour le grand public.

Plus d'informations à venir sur [www.mions.fr](http://www.mions.fr) et le Facebook de la Ville.

Contact service Développement durable : @ [dd@mions.fr](mailto:dd@mions.fr) ☎ 04 72 23 26 50



## Lutte contre le moustique tigre

*La Ville a installé durant l'été 10 bornes Qista dans chaque quartier pour piéger les moustiques tigres.*

Ces dispositifs diffusent une odeur imperceptible pour l'homme car similaire à l'odeur humaine corporelle, de 7h à 22h (heures d'attaques privilégiées des moustiques tigres), qui attire et piège le moustique tigre. En plus de ces 10 bornes, ce sont 30 petits dispositifs pièges de type pondoir qui ont été placés à des endroits stratégiques de la ville. Les emplacements ont été choisis en partenariat avec des experts et partenaires (Qista, EID et LPO Rhône-Alpes) et couvrent les espaces publics tel que les parcs, cimetière, parvis d'école, stades... Une borne plus petite a aussi récemment été installée à la Résidence Marianne.

**Coût total des bornes Qista pour la Ville : 33000€ TTC**

### ENSEMBLE, LUTTONS CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE.

Découvrez l'intégralité du plan d'action de la ville sur : [www.mions.fr](http://www.mions.fr)

**Déjà plus de 400 Mionnais ont fait leur demande de subvention pour acquérir un piège à moustique tigre chez eux ! Et vous ?** @ luttemoustiquetigre@mions.fr



*Ce nouveau mobilier urbain connecté permettra de suivre l'évolution du moustique tigre quartier par quartier.*



### NUISIBLES

## Lutte contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique qui occupe aujourd'hui la quasi-totalité des départements français est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique. Très souvent confondu avec le frelon européen, certains critères permettent néanmoins de facilement l'identifier :

majoritairement plus gros que le frelon européen, avec une large bande orangée sur l'abdomen, tête noire et orangée et des pattes aux extrémités jaunes.

**Si vous avez observé durant l'été sa présence sur Mions, merci de le signaler auprès du Pôle Aménagement et Développement du territoire de la ville qui travaille à la mise en place d'un plan d'actions dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde.** ☎ 04 72 23 62 60 @ [padt@mions.fr](mailto:padt@mions.fr)

## BUDGET 2020 :

Comme pour beaucoup d'autres sujets au niveau national et mondial, il est indéniable que la crise sanitaire a eu et continuera d'avoir un impact sur le budget communal. Après que le second tour des élections municipales ait pu se tenir le 28 juin, le budget de la commune a été voté lors du Conseil Municipal du 16 juillet. Habituellement, le budget d'une commune doit être voté au plus tard le 15 avril de l'année en cours ou le 30 avril les années de renouvellement des conseils municipaux.



# DANS LA CONTINUITÉ MALGRÉ L'ÉPREUVE COVID-19

## QUELS SONT LES IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE SUR LE BUDGET COMMUNAL ?

Tout d'abord, il s'agit de dépenses imprévues. Les communes, élus et agents municipaux, ont travaillé dans l'urgence pour se fournir et **équiper les professionnels en première ligne** de la crise sanitaire sur son territoire en masques et en gel hydroalcoolique. C'est aussi rapidement qu'il a fallu **fournir et équiper la population**. Plusieurs dotations en masques ont été faites par la Ville, puis par la Métropole et par la Région. Les dépenses liées aux achats de gels hydroalcooliques et aux équipements de protection individuelle sont de l'ordre de **65 000€** à ce jour, mais se poursuivent.

A cela s'ajoute **la prime exceptionnelle versée aux agents en première ligne** durant l'épidémie ainsi que la perte de recettes due à la fermeture des structures (crèches, centre de loisirs, restauration scolaire...) estimée à **100 000€** par mois de fermeture complète. Mais on constate une baisse de fréquentation depuis le déconfinement et les pertes seront certainement plus importantes.

La Ville a également souhaité soutenir le tissu économique local en restaurant, pour 2020, une exonération de 50% sur la taxe sur la publicité extérieure (cf. p. 16). Au final, **la perte pour la commune est de l'ordre de 500 000€ à ce jour**, mais le montant définitif ne sera connu qu'à la clôture de l'exercice comptable, à travers l'évolution du résultat. Pour autant, ces dépenses imprévues sont compensées par des économies, elles aussi imprévues. La Ville a dépensé moins d'énergie (électricité, gaz, carburant...) car beaucoup de bâtiments municipaux étaient

inutilisés durant la période de confinement, les services utilisant des véhicules fonctionnaient au ralenti. C'est aussi des denrées alimentaires qui n'ont pas été achetées pour la restauration scolaire, le centre de loisirs et les crèches. Aussi, la crise sanitaire n'a pas eu d'impact en terme de charges de personnel. Le volume d'heures supplémentaires n'ayant pas été plus important durant cette période. Les dépenses liées aux projets et travaux en cours ne sont pas annulées mais glisseront sur l'année suivante. Les priorités ont été revues.

## UNE PRIME COVID POUR LES AGENTS MOBILISÉS DURANT LE CONFINEMENT

Une prime exceptionnelle va être attribuée aux agents municipaux particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire confrontés à un surcroît significatif de travail et qui étaient présents sur le terrain. Il s'agit notamment des agents des services scolaires présents pour accueillir les enfants des professionnels de la santé et de la sécurité, le personnel de la résidence seniors Marianne, les agents de la Police Municipale, les agents de la cuisine centrale qui fournissaient les repas aux personnes âgées et aux enfants, les agents d'entretien, mais aussi des services techniques présents pour désinfecter le mobilier urbain, vider les poubelles, organiser le marché...

Une reconnaissance de l'investissement des agents sollicités qui mobilise **22 000€** du budget communal et concerne plus d'une centaine d'agents de la Ville et du CCAS. La prime varie en fonction du nombre de jours en présentiel durant le confinement.

# 100 000€

PAR MOIS DE PERTE DE RECETTES DURANT LES FERMETURES (CRÈCHES, CANTINES, ALSH)

# 78%

DE DOTATION FORFAITAIRE DE L'ÉTAT EN MOINS DEPUIS 2013



## 3 questions à Nathalie Hornero

Adjointe en charge de l'économie, des finances, de la commande publique, des affaires générales et juridiques

### QUELS SONT LES OBJECTIFS BUDGÉTAIRES POUR CE NOUVEAU MANDAT ?

Depuis notre première année d'élections en 2014, nous avons établi des règles de bonne gestion communale que nous continuerons de suivre sur ce mandat. Entretien le patrimoine communal, comme entre autres les écoles et les gymnases, moderniser et miser sur les économies d'énergie dans nos bâtiments et espaces publics tout en prenant en compte l'accessibilité pour les personnes handicapées et à mobilité réduite. Nous souhaitons aussi consolider nos partenariats pour obtenir davantage d'aides et de financement sachant que nous avons déjà obtenu plus d'1 million sur le dernier mandat ! Enfin, nous continuerons d'investir pour la sécurité et la prévention et nous soutiendrons toujours le tissu associatif mionland, force de notre ville.

### QUELS SONT LES PROJETS MAJEURS POUR CETTE ANNÉE 2020 ?

Dans la continuité des années précédentes et dans la poursuite de nos engagements suivant nos règles fixées de bonne gestion communale, les dépenses iront principalement cette année dans les travaux de restauration de l'église, mais aussi la rénovation et l'entretien des bâtiments scolaires. Des travaux de mise aux normes et de sécurisation pour la médiathèque, la création et l'amélioration d'aires de jeux, l'acquisition de nouvelles caméras de vidéosurveillance et enfin des acquisitions foncières pour préserver notre patrimoine agricole.

### COVID 19

## Soutenir les entreprises

**La Ville a souhaité réduire de moitié sa Taxe Locale sur les Enseignes et les Publicités Extérieures (TLPE).**

Il s'agit d'un impôt dû par l'exploitant du dispositif publicitaire, le propriétaire ou celui dans l'intérêt duquel le dispositif est réalisé, au profit de la Ville dans lequel le dispositif est installé. Cette mesure vise à aider les entreprises, qui sont principalement locales, à passer la crise.

Cette recette représentait l'année précédente près de 100 000 € et sera donc divisée par 2 cette année.

 [www.mions.fr](http://www.mions.fr)



## Une masse salariale en légère baisse

**Les charges de personnel (rémunération des agents, cotisations sociales, assurance du personnel etc...) représentent environ 60% des dépenses de fonctionnement de la commune.**

Au cours de la seconde moitié du précédent mandat, **une démarche de rationalisation des emplois et effectifs a été initiée** et se poursuit sur ce mandat. Ainsi, peu à peu, le poids des charges de personnel dans les dépenses totales de fonctionnement diminue et s'approche de la moyenne des communes de 10 000 à 20 000 habitants.

Il semble important de préciser que la Ville dispose d'une cuisine centrale qui confectionne les repas des enfants scolarisés sur la commune mais aussi des crèches. Elle ne fait pas appel à un prestataire extérieur de restauration collective comme de plus en plus de communes le font. Les crèches n'ont plus de délégations de service public, il s'agit d'agents municipaux.

cf. schéma ci-après des charges et dépenses de fonctionnement p. 18.

## DEPUIS 2014, COMME L'ÉQUIPE S'Y ÉTAIT ENGAGÉ, LES TAUX D'IMPOSITION N'ONT PAS AUGMENTÉ. CE SERA ENCORE LE CAS CETTE ANNÉE ?

Oui, cette année encore les taux d'imposition n'augmenteront pas. C'est pourtant un exercice très difficile et de plus en plus complexe d'année en année car nous subissons les baisses incessantes de dotations de l'Etat, additionnées à l'inflation des prix mais aussi à la réforme de la taxe d'habitation qui jusqu'ici était une recette maîtrisée par les collectivités et qui reste toujours floue dans son processus de compensation de cette perte. La crise sanitaire est venue s'ajouter cette année aux difficultés récurrentes liées à l'exercice complexe de la construction budgétaire.



**Depuis plusieurs années, les collectivités subissent la baisse des dotations de l'Etat.** Bien que la population soit l'un des critères de calcul de la DGF (Dotation Globale de Financement versée à la commune par l'Etat), et malgré qu'à Mions la croissance démographique est constante de plus de 2% par an depuis 2013, la dotation forfaitaire a chuté de 78% ! Force est de constater également que la commune de Mions, comparée à une commune de même strate, est mal dotée.

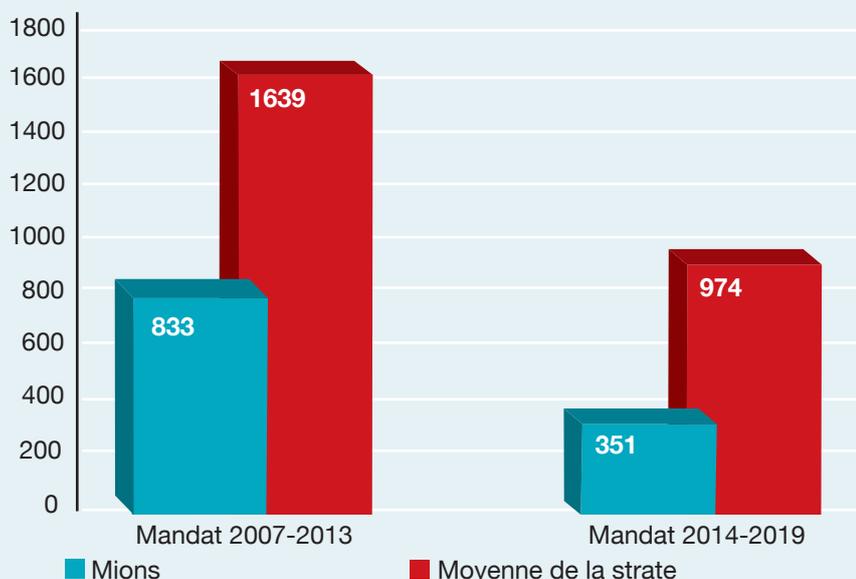
cf. schéma ci-dessous

# 78%

DE BAISSÉ DE DOTATION  
FORFAITAIRE DE L'ÉTAT

## ÉVOLUTION DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉTAT PAR MANDAT

Montants en euros par habitant cumulés sur la durée du mandat.



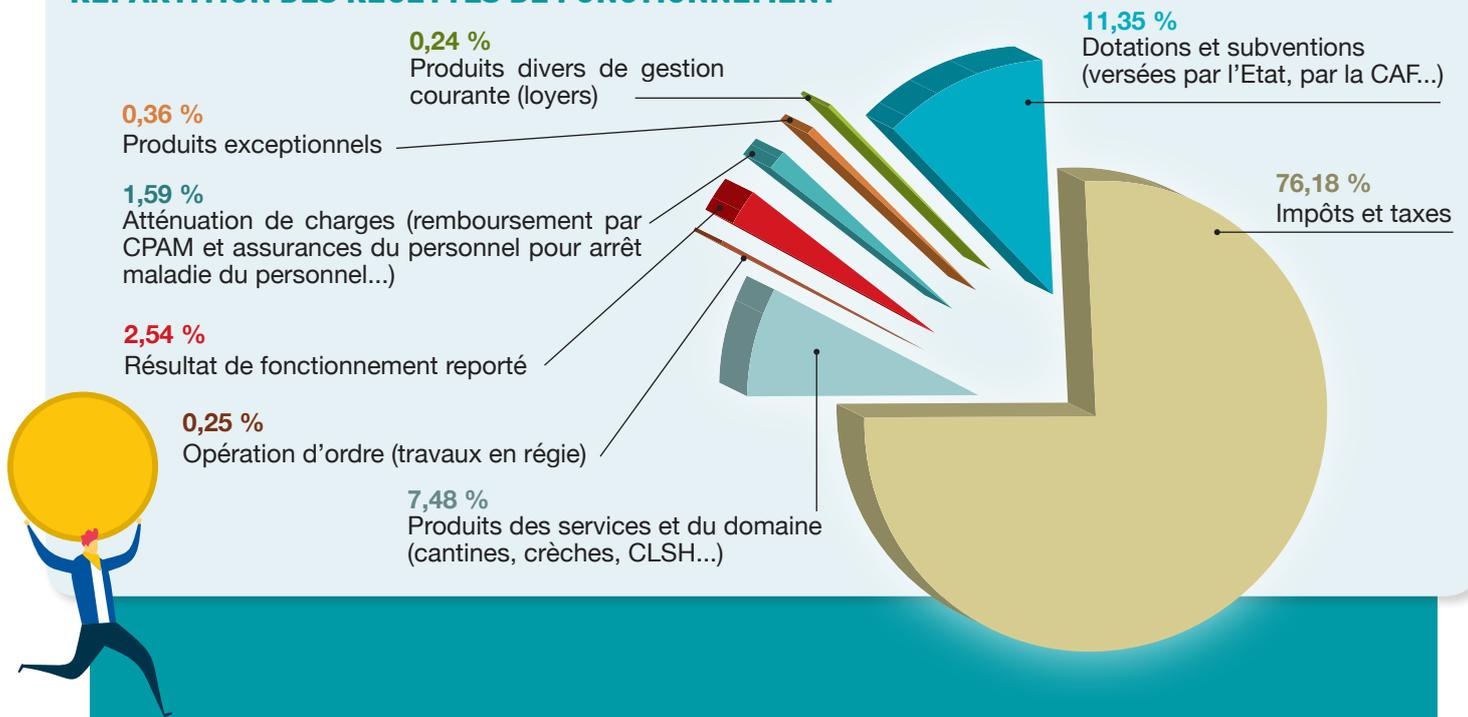
source : <https://www.impots.gouv.fr/cll/zf1/commune/gfp/flux.ex>

## LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EN LÉGÈRE BAISSÉ

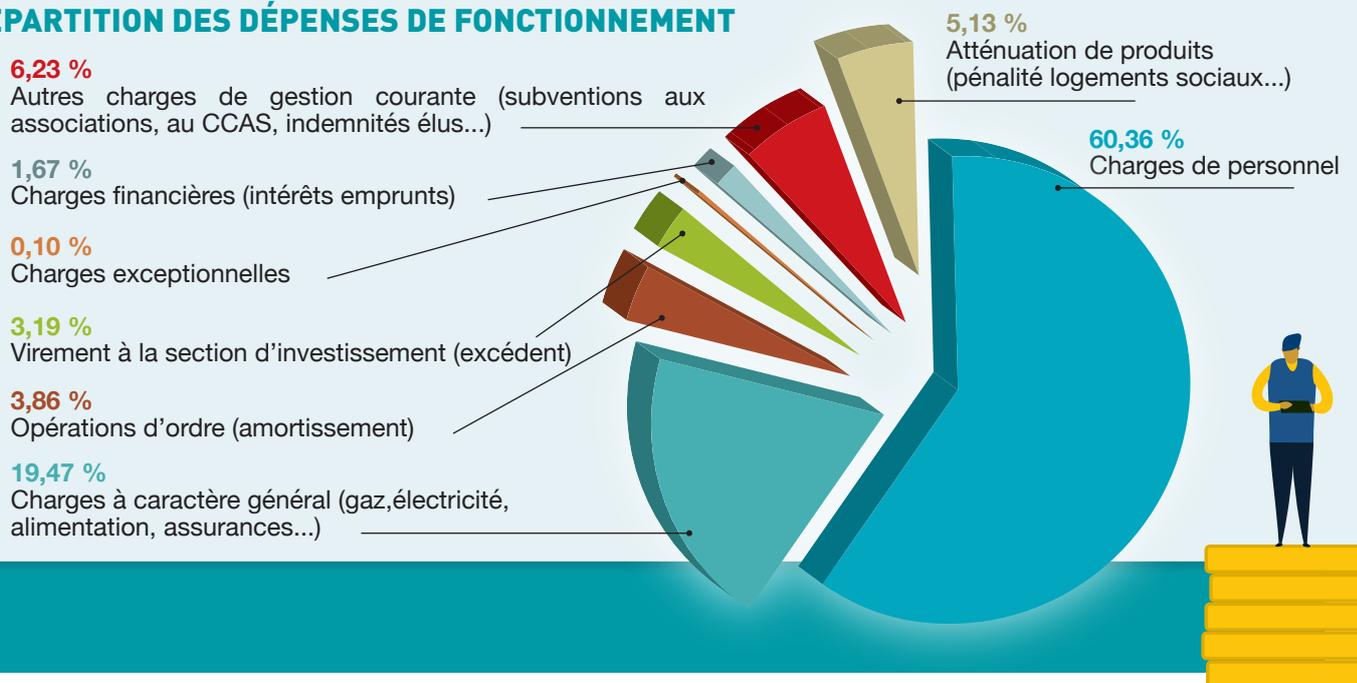
Les subventions versées cette année aux associations sont en légère baisse car elles ont été ajustées aux besoins moindres des associations durant la crise sanitaire. Les activités ont cessé pour la plupart et les animations n'ont pas pu se faire. Elles ont donc engagé moins de frais. C'est dans cette logique que les dotations se sont vues diminuées ●

## Les charges et dépenses de fonctionnement

### RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



### RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT





## Les grands projets du budget 2020

*Engager les investissements répondant aux attentes actuelles des miolands tout en anticipant les besoins futurs, réaliser les investissements indispensables à la conservation du patrimoine existant et mettre en oeuvre les projets pour lesquels l'équipe municipale a été réélue, voilà les objectifs piliers de cette exercice budgétaire.*

Bien que la crise sanitaire complique le contexte, les projets continuent. Les travaux qui n'ont pu se tenir en temps voulu en raison du confinement s'effectueront au fil du temps.

Des dépenses d'investissement aujourd'hui terminées restent à solder, comme les travaux d'extension du groupe scolaire Germain-Fumeux. D'autres importantes opérations de travaux sont en cours pour les écoles : la transformation de logements en salles de classe au sein du groupe scolaire Joseph-Sibuet et le remplacement des huisseries dans les groupes scolaires afin d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et garantir le confort des élèves.



### D'AUTRES PROJETS SONT EN COURS OU PRÉVUS D'ICI LA FIN D'ANNÉE :

- Les travaux de restauration de l'église : peintures et sols intérieurs, restauration du mobilier, mise aux normes du système électrique, optimisation de l'éclairage et de la sonorisation, nouvelle porte intérieure vitrée...



- Des travaux de restructuration des locaux du CATEM pour une meilleure accessibilité au public.

- L'extension du réseau de vidéosurveillance urbaine en vue de la création d'un centre de surveillance urbaine mutualisé avec les villes voisines.

- L'installation d'une tribune au gymnase Tilleuls.



## A quand le nouveau gymnase ?

Le projet de gymnase initialement annoncé et qui n'a pu être lancé pour cause d'augmentation des prix de construction n'est pas enterré mais bel et bien toujours d'actualité !

Le cahier des charges a été retravaillé. L'architecte aurait dû être sélectionné d'ici cette fin d'année. Mais en raison de la crise sanitaire et de la nécessité d'établir un marché pour cette sélection, procédure assez longue, le choix devra se faire en 2021.

Pour rappel, c'est au sein du quartier Mangetemps, à proximité de l'Espace Convergence, que se construira le nouveau gymnase de Mions.





## Le Roi Navet

Conte musical dès 5 ans  
Jardins de la Médiathèque

Mercredi 23 septembre à 11h

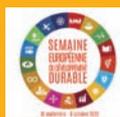


«Croire au Roi navet, c'est croire plus que jamais !» : voilà la devise du Roi Navet qui dirige le Pays du Potager. Une

ode au bien-manger, un éloge du légume non calibré et un appel aux papilles libres et raffinées !

Comédiennes : Pauline Hercule, Kathleen Dol. Mise en scène : Pierre Germain - Compagnie Germ36.  
Durée : 45 mn

 [www.mions.fr](http://www.mions.fr)



## PLANTÉES

Commedia agricole

Lieu-surprise,  
rendez-vous à la

Maison des Associations !

Vendredi 25 septembre  
à 20h

Les pratiques agricoles actuelles, découvertes par un(e) jeune agriculteur/trice confronté(e) aux doryphores, des géants de la biotechnologie, de la chimie pharmaceutique et à de drôles de personnages...

Par le Collectif de l'Âtre. Avec Sylvain Mengès.

Mise en scène : Ilène Grange - Compagnie de l'Âtre. Durée : 1h



## BULULÚ PAR L'ARFI

Jeudi 8 octobre à 20h

Musique créole vénézuélienne & Impros Création ARFI & Manue Saby. Au « cuatro », seul instrument vénézuélien, s'ajoutent les soufflants et des cordes... ●

ENTRÉE LIBRE



## NAZCA

Samedi 17 octobre à 11h

Concert à la médiathèque

Popfolk - Festival Amply

Pop indépendante, chants tribaux, mélodies pop sauvages et organiques, 1 voix cristalline l'autre plus caractéristique : une formation intimiste et caressante, traversée de véritables célébrations de la nature ●

ENTRÉE LIBRE



## EXPOSITION

Du 18 septembre à fin octobre en la Médiathèque. L'association d'histoire locale Mémoire Miolande participe avec le Centre Culturel et la Médiathèque aux Journées Européennes du Patrimoine en septembre en proposant une exposition sur les établissements scolaires de Mions.



## MÉDIATHÈQUE

Réouverte aux horaires habituels depuis le 1<sup>er</sup> Septembre

- Ateliers numériques aux Vacances de Toussaint
- Le Cercle des Lecteurs («L'Echappée belle») reprend le Vendredi 9 octobre

## CINÉ'MIONS

■ «Les Joueuses» mardi 22 Septembre à 19h

le film en sortie nationale sur les footballeuses de l'OL en présence de la réalisatrice Stéphanie Gillard !

■ «Homo Botanicus», film documentaire, mercredi 23 septembre à 20h en présence du réalisateur sud-américain Guillermo Quintero

■ Festival Lumière : Mercredi 14 / jeudi 15 Octobre à 20h :

film-surprise de Michel Audiard avec invité(e) mystère...

Autres séances sur la page FB Ciné'Mions

sorte



**HUMOUR**

## Marine Bouasson

**Mardi 29 septembre à 20h30**

Dès 12 ans - 1h

**Fearless**

Exactement ce qu'il nous fallait pour réouvrir la Saison ! Révélation du dernier festival d'Avignon Off, déjà lauréate du festival Montreux Comedy, prix humour de la SACD : une présence en scène galvanisante ! «Fearless», ça fait un peu titre d'album de Beyoncé... En anglais, ça signifie «sans peur» ou «l'intrépide», mais c'est surtout le spectacle d'une ex-peureuse qui surmonte ses peurs et va vous stupéfier.

*De et avec : Marine Bouasson. Production Georgette's Prod / On laisse pas Bébé dans un coin ●*

### FRÓCK

Clowne/colleur d'affiche/aboyeuse/ street artiste à partir du 15 Octobre en ville...

Nuit du Cirque (le Vendredi 15 Novembre) par Christèle Trougnoux/ En bonne compagnie (entrevue avec bonheur lors des 10 ans de la Médiathèque et du Beaujolais 2019)

**Inscriptions : culture@mions.fr**  
**Suivez-nous sur Facebook !**

**f** Centre culturel Jean-Moulin  
**f** Médiathèque Jacques Prévert

## Le siffleur Fred Radix

**Mardi 13 octobre à 20h30**

Dès 6 ans - 1h10

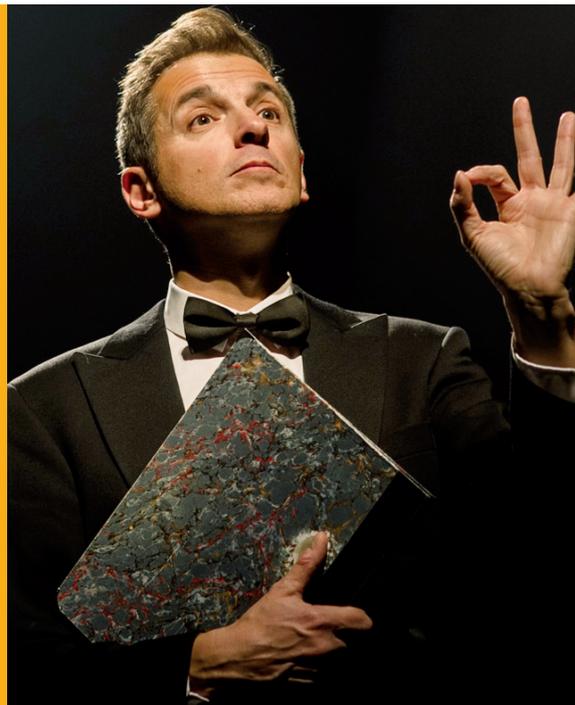
Virtuose, ovni burlesque, historien déjanté de la musique classique, de Mozart à Bizet en passant par Schubert et Satie, et quelques incontournables musiques de films : avait-on jamais vu tel maître ès sifflet ? Bientôt 10 ans sans discontinuer que le Siffleur siffle, et l'on se dit plus que jamais que ses souffles sont précieux !

**EN PRÉLUDE**

**La Tournée municipale/Humour par LES GOULUS !**

Fous rires garantis, avec nos amis Les Goulus.

**i** [www.mions.fr](http://www.mions.fr)



**DANSE HIP-HOP**

## Perception

**Par Mazel Freten**  
**Jeudi 22 octobre à 20h30**

Dès 6 ans - 35 mn

Avant-première nationale ! Une expérimentation à laquelle le public prend part...

Un duo fusionnel qui joue sur les aspects de corps, les illusions d'optique et les perceptions malléables. Une immersion dans des ambiances floues, sombres - reflet de notre inconscient - colorées et diffuses, surprenantes et déroutantes.

*Danseurs : Brandon «MIEL» Masele (champion du monde d'electro dance) & Laura «NALA» Defretin (vainqueur de nombreux battles internationaux). Création musicale : Sylvain Bajgar KCIV. Vidéo : Newart. Coproduction Karavel/Kalypso/Pôle en scènes, La Villette. En résidence de création au CCJM du 19 au 22 octobre.*

**EN PRÉLUDE : Slam Undeux Ground**



# Vibrez



## Séance ciné-drive de C'Fêtes Mions

### Une première à Mions !

Durant l'été, les Miolands ont répondu présents au volant de leurs véhicules pour assister au premier ciné-drive de la commune.

C'est le film RocketMan qui a été projeté sur le parking de l'Espace Convergence jeudi 23 juillet.

Une belle expérience audio et visuelle !



## COMITÉ DES FÊTES

### C'Fêtes Mions



De nombreuses animations ont été annulées à cause du confinement. Malgré tout, votre Comité des Fêtes a continué tout au long de ces moments difficiles à animer virtuellement sur notre page Facebook et notre chaîne YouTube CFM TIVI. **Vous avez été nombreux à nous suivre et pour cela nous vous en remercions.**

Cette année, suite à la situation liée au Covid 19 entraînant les restrictions préfectorales, nous n'organiserons pas notre belle et grande animation «Si Mions m'était conté». En effet, **tout le programme 2020 est reporté en 2021** (sous réserve des restrictions sanitaires). Ce n'est donc que partie remise pour vous retrouver ainsi que tous nos amis artistes.

**Pour finir cette saison, nous vous proposons d'autres activités :**

■ **Samedi 3 octobre**, en partenariat avec Mions Inter Classes et son traditionnel défilé, rendez-vous autour d'un **repas dansant** à l'Espace Convergence, animé par nos amis du groupe **Newzik**.

■ **Samedi 17 octobre**, nous rendrons hommage à un grand artiste disparu : **Charles Aznavour**.

■ **Nous vous retrouverons également pour les fêtes de fin d'année !**

 [www.cfetemions.fr](http://www.cfetemions.fr)

 **C'FêtesMions - 06 67 59 23 67**

*Toute l'équipe vous attend nombreux ces prochains mois, toujours en gardant les gestes barrières utiles et indispensables pour la sécurité de tous. Prenez bien soin de vous. C'Fêtes Mions, une équipe au service des Miolands.*



## Mions Interclasses

### Appel aux personnes nées dans une année en 0 !

La fête des Classes organisée par l'association Mions Inter Classes se tient habituellement au mois de juin. En raison de la crise sanitaire, cela n'a pas été possible. **La fête est donc reportée au samedi 3 octobre sous une forme un peu différente !**

Si vous êtes né dans **une année qui se termine en 0** vous êtes concerné par cette manifestation ! **Les enfants nés en 2010 pourront également participer au concours du plus beau vélo décoré.**

Le défilé aura lieu dans l'après-midi et sera suivi d'un apéritif offert par la municipalité.

Le **repas** qui suivra sera servi à l'Espace Convergence en collaboration avec C'Fêtes Mions. Il sera animé par l'orchestre **Newzik** avec plus de 20 musiciens et danseuses.

**Pour toute information ou pour vous inscrire une réunion est prévue vendredi 18 septembre à 20h à la Maison des Associations.**





## Zen Attitude

*La saison 2020-2021 à Zen Attitude Mions reprend sous la lumière d'un nouveau départ, un nouveau cycle pour prendre soin de soi.*

Comme l'année dernière, l'association propose 4 possibilités de cours qui visent au bien-être et à l'harmonie :

- **Sophrologie** (adulte et enfant) pour apprendre à vous relaxer et vous détendre (avec Lucile).
- **Méditation et Energies** pour plonger en soi, découvrir nos potentiels et s'harmoniser avec les énergies qui nous entourent (avec Maryline).
- **Emanence** pour s'ouvrir à soi à travers le mouvement, le chant et la danse (avec Emmanuelle).

• **Kundalini Yoga** pour réveiller notre Énergie vitale à travers des postures, de la relaxation, de la méditation et des chants mantras (avec Maryline).

Cette année les inscriptions se font en ligne (on s'adapte !).

[www.helloasso.com/associations/zen-attitude-mions/adhesions/inscriptions-saison-zen-2020-2021](http://www.helloasso.com/associations/zen-attitude-mions/adhesions/inscriptions-saison-zen-2020-2021)

*Nous vous souhaitons une belle reprise à toutes et à tous,  
A très bientôt !  
L'équipe Zen*

## ATELIER D'ÉCRITURE

### Fasila'Rimer

*Vous aimez écrire ?*

Venez vous régaler dans un atelier d'écriture !

**Où ?** Association Fasila'Rimer à la Maison des Associations.

**Quand et comment ?** Pour tous renseignements, n'hésitez pas à consulter l'animatrice : Marianne Laplace.

☎ 06 81 77 69 62

@ marianne.laplace8069@gmail.com

*Séance d'essai offerte !*



## ARSCENIC

L'association propose des cours de **théâtre et d'arts plastiques pour adultes et enfants ainsi que du yoga et tai chi / qi gong pour adultes**. Comme chaque année, des cours d'essais seront possibles sur réservation.

☎ 06 26 57 24 74

@ arsenic-mions@gmail.com

## AMMI

L'AMMI vous accueillera à **partir du 1<sup>er</sup> septembre à l'École de Musique** pour vous renseigner sur ses activités musicales et vous inscrire à un cours de musique.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer ! Nous vous attendons nombreux pour une nouvelle année musicale.

AMMI (Association Musicale de Mions) - 103 rue du 23 Août à Mions

☎ 04 78 21 65 96

@ assomusiquemions@yahoo.com



## GV LES IRIS

**Reprise des cours lundi 7 septembre.**

**Inscriptions :** lundi 31 août de 16h30 à 18h30 et vendredi 4 septembre de 14h30 à 16h30 à la Maison des Associations.

☎ 06 03 91 66 90

@ jeannine.joly@laposte.net





## RANDOSSAGE

### Zéro déchet, par quoi commencer ?

*Le zéro déchet vous tente mais vous ne savez pas trop par quoi commencer ? Ou bien avez-vous des trucs et astuces à partager ? Rejoignez la joyeuse équipe de RANDOSSAGE.*

Depuis plus d'un an, nous avons rendu sexy le ramassage de déchets grâce à nos actions ludiques, artistiques et un peu sportives. Nos actions de sensibilisation (ramassage de déchets, défi mégots, atelier réparation, DIY, atelier sur le climat...) sont l'occasion de partager de bons moments conviviaux mais aussi d'échanger des bonnes idées pour consommer moins et mieux.

Nous vous donnons rendez-vous **chaque 3<sup>ème</sup> samedi du mois sur le Grand Parc de Miribel Jonage**. Retrouvez-nous aussi sur Mions, pour la 2<sup>ème</sup> année en tant que coorganisateurs avec le service développement durable de la ville, lors de la journée «**Nettoyons la nature**» le **samedi 26 septembre**. L'an dernier, plus de 100 personnes avaient collecté 1 tonne de déchets !

Que ce soit des actions auprès des petits comme des grands, loin de tout discours moralisateur, Randossage n'a qu'un seul message :

*«Prendre soin de son environnement, c'est prendre soin de soi !»*

*La joyeuse équipe de Randossage*

[www.randossage.fr](http://www.randossage.fr) @contact@randossage.fr  



## AS2M

### Association Ski et Montagne de Mions

Nous préparons la prochaine saison de ski en prenant en compte les conditions particulières imposées par la crise sanitaire.

Les inscriptions se dérouleront le samedi **14 novembre de 15h à 18h**.

Vous trouverez plus d'informations dans la prochaine édition du Mions Mag et vous pouvez d'ores et déjà nous contacter !

 07 66 04 32 98 / 06 89 87 24 62 / 06 63 02 15 44

## asso en bref

### FABULEUSES AUTOS

L'association participe à l'organisation du **salon Epoqu'Auto des 6,7 et 8 novembre 2020 à Euroexpo Chassieu** (plateau d'honneur Bentley) un des plus grands salons automobiles français. Billeterie ouverte sur [epoquauto.com](http://epoquauto.com) !

 06 09 24 40 93



### GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

Le Club vous propose ses cours de GR, **du lundi au samedi**, à Mions.

Accessible **dès 18 mois** en Baby Gym (accompagné d'un parent) et à tout niveau : **en Loisir ou en Compétition**.

La Gymnastique Rythmique est une discipline alliant grâce, habilité, gestuelles et mouvements avec manipulation des engins : ballon, cerceau, corde, massues, ruban. C'est un sport qui développe la souplesse, le sens artistique et la créativité en musique.

Pour tout renseignement :

 06 30 50 49 90

 [mions.gr@gmail.com](mailto:mions.gr@gmail.com)

*Vous pouvez nous suivre sur Facebook, Instagram et notre site Internet.*





## ASSOCIATION MIONS RÉUSSITE ET SOLIDARITÉ

### Voyons grand pour nos petits !

Pour l'année scolaire 2020-2021, l'association MRS reprend ses activités en mettant l'accent sur le **soutien scolaire**, groupes à effectif réduit du CE1 à la terminale, **en mathématiques et langues vivantes**.

Des **ateliers d'informatique créative** (Programmation Scratch, Python, Pygame et montage vidéo) et la **Certification Cambridge d'anglais** seront aussi proposés à nos jeunes adhérents. Sans oublier les sorties culturelles.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter :

☎ 06 51 13 78 95 @ mionsreussite@gmail.com

🌐 <http://mions.reussite.free.fr>

## JUDO MIONS MÉTROPOLÉ

### A chacun son judo au JMM

Des petits du Baby Judo aux vétérans, du loisir à la compétition, des débutants aux confirmés, chacun trouvera sa place et choisira de pratiquer le judo comme il l'entend.

Une nouvelle saison démarre et le Judo Mions Métropole se prépare pour une année riche en événements.

**En plus du Judo vous pourrez pratiquer le JU JITSU Combat** (pieds, poings, projections et immobilisation au sol) avec Lionel, un spécialiste de la discipline, mais vous pourrez également



travailler votre physique et votre cardio en cours de **Judo Fitness** animé par Jean Roch.

Depuis de très nombreuses années le club propose aux tous petits à partir de 2 ans des cours de **Baby Judo** les lundis ou vendredis. Un moment d'échange avec les parents qui participent au cours avec leur enfant, et l'occasion pour les petits de développer leur motricité et coordination avec des activités ludiques et variées.

**Compétitions** : depuis de nombreuses années les judokas du Judo Mions Métropole grimpent sur les podiums et encore la saison dernière a été riche de résultats sur le plan local, départemental, régional, national et international.

L'esprit du judo basé sur le partage permet à n'importe quel âge, des enfants jusqu'aux adultes de démarrer cette discipline. Les cours par catégorie d'âge voient se mélanger débutants et confirmés, ces derniers se faisant un devoir de

partager leurs connaissances pour permettre aux nouveaux de progresser dans les meilleures conditions.

**Les inscriptions sont possibles toutes l'année, et des permanences seront mises en place au club sur tout le mois de septembre.**

Un club pour toutes et tous où nous vous invitons à venir tester les cours qui peuvent vous intéresser avant de vous inscrire et de nous rejoindre.

📌 judomionsmetropole ou 🌐 [www.judomionsmetropole.fr](http://www.judomionsmetropole.fr)

## asso en bref



### PASSATION DE POUVOIR AU FC MIONS

Cet été, Alain Legendre a laissé sa place de Président à Fabienne Villier, jusqu'ici trésorière du club. Une femme Présidente, c'est une première pour le club !

Alain a présidé le club durant 7 ans. 7 années durant lesquelles le club a grandi : les effectifs ont presque doublé, les structures se sont améliorées, toutes les équipes sont montées et l'équipe seniors est même montée en ligue l'an dernier.

Alain restera actif au sein du club pour accompagner Fabienne dans ses nouvelles fonctions. Il continuera aussi en tant que joueur chez les vétérans.

Il tient à remercier l'ensemble du bureau, les bénévoles, les coaches et les joueurs, mais aussi la Ville et les élus avec qui le club a travaillé pour améliorer le cadre de jeu : de nouveaux terrains, de nouveaux vestiaires, plus de confort, plus de capacité d'accueil...

*Bonne prise de fonction à Fabienne et un grand merci à Alain !*



PRÈS DE **500**  
LICENCIÉS AU FC MIONS

• ENSEMBLE CONTINUONS - FORCE D'AVENIR •  
DROITE - LES RÉPUBLICAINS ET APPARENTÉS



Claude COHEN



Julien GUIQUET



Nathalie HORNERO



Mickaël PACCAUD



Anne-Bénédicte FONTVIEILLE



Jean-Michel SAPONARA



Josiane GRENIER-FOUADE



Nicolas ANDRIES



Josée CORDIER



Jean LANG



Patrick TUR



Yvain MOREAU



Jacky MEUNIER



Anna MIGNOZZI



Audrey LEGER



Céline BERNARD



Élodie CAYER BARRIOZ



Alain CHAMBRAGNE



Claudie LINOSSIER



Christine BARROT



Régine MANOLIOS



Julien HEMON



Jean-Francois CALVO



Suzanne LAUBER



Radomir TRIFUNOVIC



Aline BERRUYER

Nous tenons à remercier les électeurs qui nous ont permis d'être élus avec une très large majorité. Notre nouvelle équipe municipale «Force d'Avenir, Ensemble continuons» qui a obtenu 58,53 % des voix le 28 Juin dernier aura toujours à cœur de représenter l'ensemble des Miolands. Alors que nous nous focalisons sur la mise en place de nos projets au service de la ville dans le climat sanitaire délicat que nous traversons, nous souhaitons revenir sur deux incidents qui ont émaillé notre mise en place ces dernières semaines. Non pas pour montrer du doigt ou poursuivre de nos récriminations un groupe d'opposition qui a toute sa place dans notre débat démocratique, mais davantage pour informer, prévenir voire éviter des dérives futures. La presse s'est fait écho du fait que le groupe d'opposition a refusé d'être photographié avec le groupe majoritaire au motif que la photo était «prise sur les marches de l'église» (monument actuellement restauré par notre Municipalité). Ils ont préféré une photo séparée «devant les marches de la Mairie comme symbole de la laïcité». Dans un deuxième temps, un post Facebook émanant objectivement d'un soutien de l'opposition, a représenté le Maire sous la forme d'un rat en faisant clairement référence à la période de la seconde guerre mondiale et du nazisme. Le député de notre circonscription a réagi dignement en dénonçant «des actes et propos racistes et antisémites qui n'auront jamais leur place dans notre république». La laïcité sous entend la liberté de conscience, la neutralité, la séparation de l'état et des religions. Ce sont les valeurs auxquelles l'ensemble du Conseil Municipal se doit de souscrire et c'est le vœu que le groupe majoritaire forme ici pour bénéficier, dès la rentrée, d'un climat apaisé, positif et constructif au-delà des opinions politiques respectables des uns et des autres. C'est pourquoi nous veillerons à faire appliquer les droits et nous tenons à vous informer du jugement du Tribunal Administratif rendu en juillet dernier condamnant l'ALM à reverser à la commune les sommes de 28 000 euros de subventions trop perçues et de 1 000 euros que la Municipalité versera au profit du Secours Catholique de Mions pour venir en aide au peuple libanais durement touché cet été. La campagne est terminée, nos habitants attendent que nous nous rassemblions sur des objectifs concrets avec force pour l'avenir de Mions. Les projets ne manquent pas et la dynamique est d'ores et déjà engagée comme pour le nouveau gymnase et la finalisation des travaux en cours.

Bonne rentrée 2020 à tous !

[forcedavenir@mions.fr](mailto:forcedavenir@mions.fr)

• UNIS POUR MIONS •  
UNION DÉMOCRATE, CITOYENNE ET ÉCOLOGISTE



Francis MÉNA



Sophie SPENNATO



Bruno VANANTY



Laure HUGONET



Yves PARRET



Amenie SANCHEZ



Ivan CATTANEO

Texte non remis dans les délais.

[fmena@mions.fr](mailto:fmena@mions.fr)

## L'été au CLSH

Cette année, en raison de la crise sanitaire et du protocole à respecter, l'équipe d'animation n'a pas pu proposer de sorties aux enfants. L'accent a été mis sur les grands jeux et animations de plein air, d'autant plus que le centre de loisirs Marcel Moiroud bénéficie d'immenses et agréables espaces extérieurs : une chance pour nos petits miolands.



Durant les épisodes de canicule, diverses activités manuelles découlant de fabulations extravagantes imaginées par les animateurs et les enfants eux-mêmes ont fait place à la créativité. Beaucoup de jeux d'eau ont également été proposés.

# CENTRE CULTUREL JEAN-MOULIN SAISON 20-21

théâtre

concerts

cinéma

hors les murs

jeune public

humour

## Présentation de saison

MERCREDI 16 SEPTEMBRE 19H/21H

Présence des Artistes !



En direct sur Youtube - Ville de Mions

Sur réservation uniquement.

Masques, amour et partage obligatoires !



Ville de

MIONS

[www.mions.fr](http://www.mions.fr)

**CENTRE CULTUREL JEAN-MOULIN**

Rue Fabian-Martin - 69780 Mions / 04 72 23 26 10

[culture@mions.fr](mailto:culture@mions.fr)  Centre culturel Jean-Moulin

 Médiathèque Jacques-Prévert

